

BON D'ADHESION

Tous les chèques sont à rédiger à l'ordre de **Coopérative GESCOOP**

IMPORTANT NOM, PRÉNOM ET CLASSE DE L'ÉLÈVE AU DOS DES CHÈQUES.

Je, soussigné..... , parent d'élève au Lycée Jules Lesven,

Adresse* :

.....

Mail* :

Téléphone* :

- adhère à l'association GESCOOP LESVEN (montant 12 €)
 - ➔ À joindre 12€
 - ➔ À joindre 40€ de caution non encaissé par la coopérative pour la période septembre/décembre (restitué en janvier contre réception d'un autre chèque)

- ne souhaite pas utiliser la coopérative et m'engage à me procurer les livres de manière individuelle.

Nom et prénom de l'élève* :

Classe et Etablissement 2016/2017 * :

.....

Merci de cocher la case de la CLASSE 2017/ 2018 :

	<u>EVS</u> EMPLOYE DE VENTE SPECIALISE	<u>COMMERCE</u> EMPLOYE DE COMMERCE	<u>MMVF</u> METIERS DE LA MODE VETEMENT FLOU
CAP 1ERE ANNEE			
CAP 2EME ANNEE			

Date et signature:



2017/2018



Coopérative de
Manuels scolaires
**LYCÉE
PROFESSIONNEL
CAP
JULES LESVEN**

GESCOOP

FONCTIONNEMENT DE LA COOPERATIVE

La coopérative Gescoop est présente au lycée Jules Lesven depuis 2006.

Il s'agit d'une association gérée par des parents élèves bénévoles et par la présence d'une salariée à mi-temps, présente toute l'année au lycée.

Le but de la coopérative est de faire bénéficier tous les élèves des manuels nécessaires à leurs apprentissage .

La coopérative bénéficie d'une subvention régionale dédiée aux associations et coopératives scolaires uniquement (nouveau dispositif remplaçant les chèques livres) et mutualise ainsi tous les achats de l'année.

Les manuels scolaires et œuvres littéraires sont prêtés en début d'année et doivent être restitués à la fin de l'année scolaire.

Pour cela, une adhésion de 12€ par élève et par an est requise.

Pour adhérer à l'association GESCOOP :

A joindre au dossier d'inscription :

- ✓ Le bulletin d'adhésion (au dos du document) correctement et entièrement rempli.
- ✓ **12 € d adhésion** pour l'association GESCOOP.
- ✓ **40 € de caution** (non encaissé) à l'ordre de : **Coopérative GESCOOP**

En raison de la durée de validité des chèques, un deuxième Chèque de caution sera à adresser à la coopérative pour le 31 décembre 2017 !



Le premier vous sera alors restitué.



Si les éléments ci-dessus ne sont pas réunis, Nous ne confierons pas les livres à l'élève.

Si vous rencontrez des difficultés particulières, merci de nous contacter.

GESCOOP LESVEN-Association-BP 72 507

29225 BREST CEDEX 2

gescoop.lesven@laposte.net / au lycée 02.98.43.56.00

QUELQUES CHIFFRES 2016/2017

900 adhérents.

4000 livres commandés soit environ 1 tonne 5 !

Plus de 5000 livres distribués.

COÛTS DES COLLECTIONS DANS LE COMMERCE

POUR 1 ELEVE

Seconde Professionnelle	en moyenne 80€
Première Professionnelle	en moyenne 115€
Terminale Professionnelle	en moyenne 91€
CAP	en moyenne 82€

En adhérant, vous ne dépenserez que 12€

Permanence

Coopérative

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

De la rentrée jusqu'en février

9h - 15h00

De mars à mai 9h - 13h

De juin à la fermeture du lycée 9h - 15h00

Salle V020 RDC bâtiment V

Les dates de distribution :

Les distribution en généralement lieu la 1 ère semaine de cours. Le planning précis des heures de passage par classe sera fourni dès la rentrée au professeur principal. Les élèves viendront par classe.